

## BENOIT HAMON

MINISTRE DELEGUE AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES, CHARGE DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET DE LA CONSOMMATION

Invitation presse

Invitation presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 27 septembre 2013 N° 823

Benoît HAMON, ministre délégué chargé de l'Economie sociale et solidaire et de la Consommation, se rendra lundi 30 septembre dans la Nièvre où il visitera l'imprimerie Laballery, reprise en SCOP il y a 20 ans par ses salariés.

Alors que le projet de loi sur l'Economie sociale et solidaire entamera son examen parlementaire le 6 novembre prochain au Sénat, Benoît HAMON mettra ce lundi l'accent sur le volet coopératif de son texte à l'occasion de la visite de la SCOP Laballery, à Clamecy. À cette occasion le ministre reviendra sur le nouveau statut de "SCOP d'amorçage", prévu dans la loi ESS, qui permettra de faciliter les reprises d'entreprises par les salariés, notamment dans les cas de cessions de petites entreprises.

A l'instar de l'imprimerie Laballery, reprise par ses salariés en 1993 alors que l'entreprise est au bord du dépôt de bilan, les SCOP affichent une excellente résistance à la crise. Depuis 1993, la société Laballery n'a cessé de croître tout en développant ses capacités de production et d'innovation.

## Programme de la visite :

11 H 00 Echange avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire et les élus locaux - Conseil général de la Nièvre, Nevers.

20ème anniversaire de l'imprimerie Laballery - Clamecy.

14 H 00 Présentation de la SCOP.
14 H 45 Visite de l'imprimerie.
15 H 30 Point presse.

Accréditations auprès du bureau de presse de Bercy 01 53 18 33 80

## Contacts presse:

Cabinet de Benoît HAMON - Anne-Sophie DE FAUCIGNY: 01 53 18 41 04

